



Projet de « Loi Travail »

Infos pour le 31 mars

Sections RENAULT

N° 45

29 mars 2016

Une fois encore, des salariés se sont rassemblés dans le hall de la Ruche (Technocentre Renault) le jeudi 24 mars, pour manifester leur opposition au projet de loi travail.

Voici l'intervention du SM-TE portée par Olivier Debesse, délégué du personnel membre du syndicat, à retrouver sur : www.travaillonsensemble.org

<< Nous sommes ici rassemblés dans le hall de la Ruche pour dire NON au projet de loi travail et pour en demander le retrait. Un texte qui part d'une si mauvaise orientation ne peut être amendé pour le rendre acceptable.

Donc c'est bien pour demander le retrait de la loi que nous sommes ici réunis.

Le syndicat SM-TE a dit l'essentiel de ce qu'il pense de ce projet lors de la réunion d'information du 17 mars. Pour ceux d'entre vous qui n'aviez pu y être, vous pouvez retrouver notre intervention sur le site : www.travaillonsensemble.org

« PROJET DE LOI TRAVAIL »

RASSEMBLEMENT

dans le hall de la Ruche jeudi 31 mars à 10h

sur les 20 mn de pause

à l'appel des syndicats : SM-TE, SUD et CGT

GRANDE MANIFESTATION

A PARIS jeudi 31 mars à 13h30

Nous avons bien compris que le projet de loi travail est dans la ligne des lois sociales depuis 1950 qui ont pour seul objectif de diminuer les droits des salariés et d'assujettir les outils de défense des salariés, que sont les syndicats, pour le plus grand bénéfice de la finance mondialisée permettant d'accroître la précarisation et la baisse des coûts salariaux au seul profit d'une super classe mondialisée.

Il en résulte qu'il est important d'appuyer le mouvement de contestation social contre le projet de loi El Khomri, mais qu'il est tout aussi important que chaque salarié apporte son soutien à l'organisation syndicale de son choix.

Pour que les organisations syndicales s'affranchissent de la finance patronale, il n'y a qu'une seule solution : l'adhésion massive des salariés.

Pour ceux d'entre vous qui ont choisi de percevoir, sur son compte bancaire, la prime d'intéressement au résultat, vous avez pu en constater le virement samedi dernier. Ce qui fait que, consacrer 2 % de sa prime pour payer sa cotisation syndicale, est-ce trop demander ?

Rendre les syndicats dépendants des salariés est un devoir professionnel que tous doivent remplir.

Pour les prochains accords qui seront négociés, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau national, que voulons-nous ?

des syndicats indépendants des salariés ?

ou

des syndicats dépendants des salariés ?

Je compte sur vous pour que vous fassiez le bon choix.

Mais dans l'immédiat :

Le syndicat SM-TE appelle au prochain rassemblement ici même dans le hall de la Ruche le jeudi 31 mars à 10h00 et appelle tous les salariés à participer à la manifestation à Paris le 31 mars à 13h30.

Les modalités pratiques vous seront données ultérieurement.

Merci pour votre présence et pour votre mobilisation >>.

Donnez-vous les moyens d'agir : rejoignez le syndicat SM-TE

Pour engager des actions, vous représenter et défendre vos droits, le SM-TE vous invite à le rejoindre en devenant membre, que vous soyez « Renault » ou prestataire.

Le SM-TE revendique l'indépendance syndicale et a inscrit dans ses statuts d'être financé uniquement par ses adhérents, libre de tout financement d'origine patronale ou politique, et non confédéré.

Bulletin d'adhésion sur : www.travaillonsensemble.org cotisation annuelle : 30 à 50 €.

Contact : 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 sm-te@travaillonsensemble.org www.travaillonsensemble.org